

PAGES DE GAUCHE

NUMÉRO 6, NOVEMBRE 2002

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES

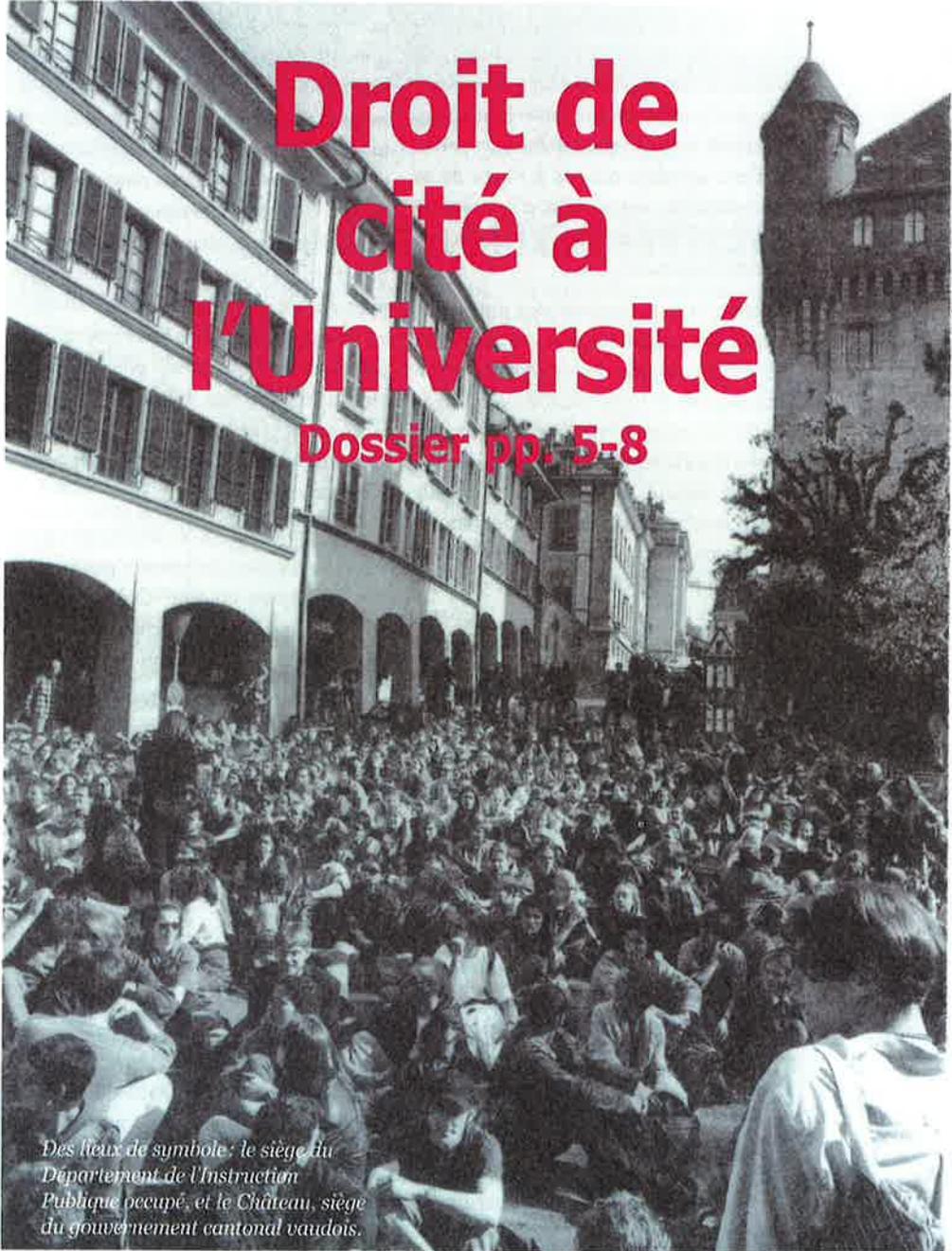
Participez et gagnez?

Le carrousel des candidatures à la succession de Ruth Dreifuss a commencé à tourner et dans les couloirs de Berne, les paris vont bon train. Est-ce que Pascal reprendra le département de Ruth pour s'attaquer aux assuré-e-s après s'en être pris au monde paysan ? Est-ce que la droite offrira les affaires économiques aux socialistes ? Quant au Parti socialiste suisse, il se limite à invoquer l'éthique journalistique pour anticiper des attaques malintentionnées contre ses papables. C'est bien gentil.

Or, à gauche, nous ferions mieux de nous interroger sur le bilan des dernières années de participation des socialistes au Conseil fédéral. Les avancées de la 10^{ème} révision de l'AVS valaient-elles l'acceptation du relèvement de l'âge de la retraite des femmes par une socialiste ? Un ministre socialiste favorable aux libéralisations des services publics fait-il progresser les idées de gauche par rapport à un enjeu aussi crucial ? La formule magique est-elle morte ? Avons-nous vocation à recevoir des claques à longueur d'année ? Ce bilan n'existe pas et moins encore une réflexion sérieuse sur les avantages et les inconvénients de la participation.

Malgré les récents déboires du libéralisme à la sauce helvétique, nous aurions tort de croire que le temps des contre-réformes est révolu. Se pose alors la question de savoir si la permanence inconditionnelle des socialistes au gouvernement fédéral se justifie encore. Pour y répondre, l'ouverture d'un large débat sur la participation est une nécessité.

Réd.



Droit de cité à l'Université

Dossier pp. 5-8

Des lieux de symbole : le siège du Département de l'Instruction Publique occupé, et le Château, siège du gouvernement cantonal vaudois.

Une représentation équitable des sexes en politique

A l'heure où le Parti socialiste dispose de plusieurs candidates au Conseil fédéral compétentes, la question de la représentation féminine en politique serait-elle enfin résolue ?

Les statistiques fédérales sont accablantes : la représentation féminine au Conseil national et dans les parlements cantonaux frise les 24% (Source OFS). Dans son message contre l'initiative des quotas, le Conseil fédéral considérait que la promotion des femmes en politique était essentiellement de la responsabilité des partis. Le Parti socialiste n'a pas à rougir de sa représentation, puisque celle-ci se compose de 42,3% de femmes siégeant dans des parlements cantonaux.

Pourtant, il reste toujours plus difficile de trouver des militantes que des militants, des candidates que des candidats, raison pour laquelle le Parti socialiste genevois a déposé un projet de loi pour instaurer une représentation équitable des sexes en politique. L'objectif est simple : le sexe le moins représenté sur une liste doit constituer au moins 45% des candidatures. Ceci permettra d'approcher une parité entre les femmes et les hommes dans les législatifs communaux et cantonal, puisque lorsque des femmes sont candidates, les citoyen-ne-s leur font confiance.

S'en remettre au mouvement naturel des choses, laisser les électrices et électeurs corriger graduellement cette iniquité repousserait de manière inacceptable la concrétisation du droit à l'égalité. Il ne faut pas oublier que les avancées précédentes en matière de féminisme ont été le fruit de luttes antérieures. Le rôle du politique est de donner des impulsions pour changer la société, de donner des coups d'accélérateur pour rattraper ces retards. Evidemment, ce projet de loi n'est qu'un modeste moyen pour encourager la participation féminine en politique. D'autres mesures doivent parallèlement être prises pour permettre aux femmes d'être mieux représentées, telles que la prise en charge financière de la garde des enfants durant les séances ou l'adaptation des horaires.

Et pendant ce temps-là, les libéraux genevois présentaient une motion pour supprimer le langage épïcène. Comme quoi le mouvement naturel des choses ne va pas toujours dans le sens où on l'entend !

Carole-Anne Kast

Sommaire

Participez et gagnez ?	p. 1
Une représentation équitable des sexes en politique	p. 2
Elargissons l'AVS !	p. 3
La culture, la gauche et vice-versa	P. 4
Dossier: Politique universitaire	pp. 5-8
Vote sur l'assurance chômage: un test pour la gauche...	p. 9
Peut-on maîtriser les coûts de l'assurance maladie ?	p. 10
Humeur, brèves	p. 11
La dernière, agenda	p. 12

Pages de gauche Mensuel d'opinions socialistes.
Case postale 3567, 1002 Lausanne.
Abonnement annuel de lancement: 29 francs.
Abonnement de soutien: 100 francs.
Contact par courrier ou à info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Les photos du numéro «Marche ou grève», images d'un mouvement étudiant

Les photos de ce numéro ont été prises durant la dernière grande grève estudiantine de Suisse, en avril 1997, à l'Université de Lausanne.

Jamais, ces dernières années, un mouvement embrayé à l'Université n'était parvenu à mobiliser si rapidement autant de personnes.

Durant deux semaines de grève, des milliers d'étudiants ont démontré leur attachement à une université démocratique, indépendante du secteur privé et de qualité.

Très vite, le mouvement, lancé d'abord par les assistants de l'UNIL, s'est répandu, des gymnasiens aux salariés du service public. Les étudiants ont bloqué des rues du centre-ville de Lausanne et ont perturbé le programme des cours.

Ce faisant, ils ont aussi provoqué les réactions critiques d'autres étudiants ou hors de l'uni : le mouvement fut considéré au mieux comme une tentative d'application de théories socio-politiques étudiées en cours, au pire comme un comportement vide de sens de jeunes trop gâtés, incapables de reconnaître leurs privilèges.

Restent des images, si rares en Suisse, d'une mobilisation forte autour d'un projet d'avenir et d'un idéal démocratique. Un combat désintéressé pour défendre le fondement même de toute société humaine: la culture et la formation.

Les photos sont de David D'Andrés.

Rédaction et secrétariat:

Case postale 3567, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Anouk Henry, Carole-Anne Kast, Oran McKenzie, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Julie Poget, Florian Ruf, Christian Vullioud.

Comité:

Cesla Amarelle, Arnaud Bouverat, Michel Cambrosio, Nils de Dardel, Julien Dubouchet, Dan Gallin, Valérie Garbani, Grégoire Junod, Kevin Luximon, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Stéphane Montangero, Solange Peters, Gilles Pierrehumbert, Stéphane Rossini, Géraldine Savary, Gianni Schneider, Nelson Serathiuk, Claude Vaucher, Alberto Velasco.

Imprimeur:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

Elargissons l'AVS !

On dit que le principe des trois piliers que connaît la Suisse dans le domaine des retraites est à envier ? Certainement pas pour les petits revenus.

Dans le domaine du premier pilier, l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), nous nous trouvons à des années-lumière de la garantie constitutionnelle d'une sécurité de l'existence. Avec des rentes AVS allant de 1030 (minimum) à 2600 francs (maximum) pour des personnes seules, et à 150% de ces montants pour les couples, le vieillissement dans la dignité et dans la sécurité financière n'est pas assuré. Ce n'est donc pas étonnant que les prestations complémentaires jouent un rôle important. Seulement voilà : conçus en tant que solution transitoire, ces dernières sont devenues durablement transitoires. Et comme elles fonctionnent selon le système du besoin, environ un tiers des ayant-droits ne les revendiquent pas ; faute d'information ou pour ne pas se soumettre à une démarche administrative abaissante.

Le deuxième pilier, régi par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP), exclut quant à lui une partie importante des salarié-e-s. Un sixième des salarié-e-s et une femme sur deux n'y ont tout simplement pas droit ! Les assuré-e-s à bas et moyen revenus s'en sortent particulièrement mal, car leurs prestations à l'heure de la retraite sont maigres. Or, trois quarts des retraité-e-s comptent parmi ces catégories de revenus. Enfin, celles et ceux qui gagnent moins de 24'720 francs par an sont exclus du deuxième pilier.

Le troisième pilier, enfin, n'est pas une assurance sociale mais une assurance-épargne et une

opportunité d'évasion fiscale pour les riches. Sous le slogan de la «responsabilité individuelle», les partis bourgeois veulent d'ailleurs ouvrir cette assurance privée à des personnes qui ne travaillent pas.

Un vaste chantier...

Les assurances sociales suisses vivent une période de changement. Les révisions législatives en cours ne concernent pas seulement l'AVS et la LPP, mais aussi l'assurance-invalidité et l'assurance-maladie. Quel bilan intermédiaire peut-on tirer de la onzième révision de l'AVS et de la première révision de la LPP ? Un bilan sombre car, pour la première fois dans l'histoire, nous sommes confronté-e-s à un démantèlement massif dans le domaine des assurances sociales. La seule amélioration – la flexibilisation de l'âge de la retraite – sera réservée aux riches. Ainsi, les femmes seront non seulement contraintes de travailler un an de plus, mais elle financeront par là même la retraite anticipée des hauts revenus. Les personnes à bas et moyen salaire ne peuvent pas se permettre de partir plus tôt car le coût est trop élevé : une réduction entre 150 et 340 francs par mois pour les rentes mensuelles minimales et maximales. Sans une ouverture du deuxième pilier à ces couches de la population et pour les salarié-e-s à temps partiel, dont les femmes forment l'écrasante majorité, une flexibilisation sociale de l'âge de la retraite est impossible. Dans ce domaine aussi, la droite se rétracte : la commission du Conseil des

Etats vient de refuser l'accès facilité à la prévoyance professionnelle voté par le Conseil national.

... à l'avenir douteux

D'autres projets de démantèlement menacent l'AVS, au niveau des rentes de veuves et par rapport à l'adaptation retardée des rentes au coût de la vie.

de la récession économique ou de la baisse de la bourse : il s'agit bien plus de l'échec collectif d'une caste de managers et de spéculations mégalo-manes d'une élite économique irresponsable.

Pour nous socialistes, la solidarité entre générations, genres et classe sociales se trouve au centre de notre politique. Face



Sortir du campus : La longue marche de Dorigny vers la ville.

Si l'augmentation des retraites ne se fait plus que tous les trois ans, au lieu de deux comme c'est actuellement le cas, les retraité-e-s se feront voler 150 millions de francs chaque année. Ce hold-up organisé des retraites se poursuit dans le deuxième pilier, avec la baisse prévue des rentes mensuelles consécutive à la baisse du taux de rendement minimal à 3,25% qui vient d'être décidée par le Conseil fédéral. A cet égard, précisons que les caisses de pension, gérées par les assureurs de vie privés, connaissent des problèmes non pas à cause

aux développements de ces dernières années, l'élargissement de l'AVS pour assurer des rentes permettant une vie digne doit avoir la priorité absolue. Le financement de l'AVS n'est pas un problème; c'est un système efficace. La redistribution sur laquelle est basée l'AVS, combinée avec une politique économique et de l'emploi active, garantit sa pérennité comme la plus importante assurance sociale de Suisse.

Christine Goll
conseillère nationale
vice-présidente du PSS

La culture, la gauche et vice-versa

L'exercice du pouvoir par la gauche pose le problème de la transformation de son rapport à la culture. Point de vue et mise en perspective.

La production culturelle (littérature, musique, arts de la scène) se doit de bousculer les idées reçues, les canons de la pensée, les conventions et les immobilismes. La nécessité de dépasser l'ancien est au fondement de toute création de formes ou de contenus nouveaux. Par définition, l'acteur culturel est innovant, malin, critique, révolutionnaire.

Difficile de rater l'analogie entre la culture et la gauche. Celle-ci aussi doit être ouverte, doit penser loin, doit déceler le discret dans l'état du monde, pour mieux dénoncer les inégalités et l'injustice.

Lorsque le projet communiste, incarné sous sa forme léniniste-soviétique par les différents PC, constituait l'horizon le plus évident de la critique et de l'innovation, les liens entre gauche et producteurs culturels étaient particulièrement cultivés. Les relations entre les partis communistes et les créateurs, Aragon, Brecht, Eluard, Picasso finissaient par inscrire cette relation dans une dimension propagandiste. On n'oubliera pas cependant qu'ailleurs dans le champ,

le surréalisme se donnait dès ses débuts une dimension politique. L'élan créateur et le mouvement culturel se lisaient alors volontiers dans le miroir de la politique.

La gauche de gouvernement et la culture

L'effondrement du projet communiste détermine une certaine prise de distance des créateurs par rapport au politique. Les mensonges de la propagande en ont échaudé plus d'un.

Les liens entre gauche et culture ne se sont pas pour autant dissous. L'arrivée au pouvoir de la gauche non léniniste, en France avec Mitterrand, en Suisse dans les centres urbains a permis un renouvellement de l'alliance, sous une forme plus institutionnelle. La complicité entre la culture et la gauche s'est alors traduite dans un remarquable élan : augmentation des crédits, création d'institutions, volonté de mettre les créations à portée du plus grand nombre.

Mais la relation s'est transformée. L'artiste, le producteur culturel n'est plus un compagnon de route, acceptant au besoin de renier sa production pour les besoins du politique. L'artiste est le bénéficiaire d'un mécénat étatique qui (souvent) est seul à même d'assurer sa survie. Les tensions sont alors inévitables entre une gauche qui doit compter et le vent de l'esprit, qui ne saurait être dévié ou affaibli par des préoccupations basement matérielles.

Le populaire et la culture

Le cas de Christoph Marthaler est ici exemplaire. Reconnu par ses pairs comme un immense créateur, il ne l'est pas par le public de Zurich. Dès lors, le conflit avec la gauche de gouvernement, responsable des deniers publics, est inévitable. Cette affaire est intéressante en ce qu'elle souligne une contradiction liée au soutien traditionnel de

la gauche à la création culturelle : celle-ci n'est guère populaire...

Il ne nous échappe pas que la définition du spectacle populaire est éminemment variable. Aller à l'Opéra est à Paris ou à Zurich une occasion mondaine; à Vérone, à Parme ou à Naples, le public chantonne avec le ténor et le délire collectif atteint une intensité footballistique. Il reste que, pour l'essentiel, l'attrait pour la culture est le plus souvent lié à une situation sociale privilégiée et plus précisément à la possession d'un capital culturel, acquis dans le cadre familial ou par des études. Comme toutes les espèces de capitaux, cette richesse, qui permet de s'enrichir encore plus, est inégalement distribuée.

Le lien entre gauche et culture peut dès lors devenir problématique. La gauche de gouvernement et la gauche critique, qui cohabitent souvent dans le même parti, en ont une perception différente. Si la politique culturelle est le fleuron de l'action gouvernementale, elle renvoie aussi brutalement les militants à la distance qui sépare les classes populaires des privilégiés, distance contre laquelle toute la gauche est supposée lutter.

La volonté de rendre accessible (financièrement) les productions culturelles, par la gratuité des musées, par des places à bas prix au théâtre, au concert, à l'opéra, est une réponse immédiate à ce dilemme.

Mais comment s'adresser à l'inégale répartition du capital culturel ? Les écoles jouent ici un rôle essentiel, qui donnent tôt accès aux manifestations culturelles. Mais on sait aussi que l'école peine à réduire les inégalités.

Au delà des efforts pour favoriser l'accès à la culture, il est évident que la lutte contre les inégalités culturelles sera de longue haleine et que son programme politique, au sens large, reste à écrire.

Jean-Christophe Bourquin



DOSSIER POLITIQUE UNIVERSITAIRE

Lieu de production du savoir et de sa transmission, les universités sont un lieu de confrontations sur la question du service public. L'absence de volonté des collectivités d'assurer un financement suffisant et les pressions croissantes de la droite et des milieux économiques pour une réorientation néolibérale du système de formation rendent urgent un large débat sur la formation tertiaire. Refuser la démocratisation est un choix idéologique qu'il s'agit de combattre.

Dans ce dossier, après une remise en perspective socialiste de la politique universitaire, *Pages de gauche* aborde un enjeu plus concret et d'une grande importance pour le proche avenir des universités suisses : la déclaration de Bologne.



Place Chauderon: occuper la ville et ses artères; un pour tous...

Vers la fin d'un savoir commun?

Loin des simples ajustements structurels, l'évolution en cours des universités suisses est fondamentale. En soi, la réforme et l'amélioration du système universitaire est une nécessité, car que ce soit sous l'angle de la démocratisation du savoir, de la promotion de l'égalité hommes-femmes, de la mobilité géographique ou de l'interdisciplinarité nécessaire à toute approche critique, le système actuel est insatisfaisant.

Cependant, il n'est pas possible de réfléchir à une mutation du système universitaire sans analyser et prendre en compte le contexte économique et politique dans lequel cette mutation s'inscrit. La redéfinition de l'ampleur et de la mission de l'université, comme pour l'ensemble du service public, ne peut en effet pas se soustraire à l'orientation néolibérale de toutes les réformes politiques de ces dix dernières

années, tant en Suisse que dans tous les pays développés.

La collectivité, décrétée économiquement inefficace, doit privatiser tout ce qui peut l'être et, en ce qui concerne les secteurs pour lesquels ce n'est pas encore possible, elle doit les remodeler à l'image du privé : concentration et détérioration des rapports de travail dans l'unique but de faire baisser les coûts. L'austérité appliquée à la formation ces dernières années ne doit donc pas être analysée comme une phase transitoire, mais comme la nouvelle norme, qui consiste à envisager les besoins sociaux essentiellement sous l'angle de leurs coûts avec le but avoué de réduire ceux-ci au minimum.

L'université est le lieu du développement de la connaissance au travers de la

recherche et le vecteur de sa diffusion dans la société par l'enseignement. Le développement de la connaissance assure à la société une meilleure compréhension du monde, seule capable d'amener un progrès pour l'être humain. Le savoir est donc un bien commun de l'humanité.

Si la collectivité refuse d'assurer le financement nécessaire pour mener de manière libre et critique ces deux activités fondamentales - recherche et enseignement - elle abandonne de fait l'espoir de profiter dans son ensemble du développement de la connaissance, laissant aux intérêts particuliers capables de financer eux-mêmes des recherches (les grandes entreprises) le soin de définir quels sont les domaines dignes d'intérêt.

Oran McKenzie

Quel avenir pour les

Les changements intervenus dans le domaine de la formation tertiaire dénotent une volonté de transformer l'éducation en marchandise.

Contre-réformes

A partir de la deuxième moitié des années 1990, le monde universitaire suisse est constamment soumis à différentes tentatives de contre-réformes.

Gérer la précarité

Au niveau cantonal, l'enjeu est de taille. Par l'introduction de «contrats de prestations» et la transformation des structures de décisions par le renforcement du pouvoir du Rectorat, le politique entend laisser les «Alma mater» gérer la précarité financière. En effet, ce qui est présenté comme réforme n'est rien d'autre qu'une opération de propagande pour cacher une réalité bien inquiétante : l'argent public mis à disposition de l'enseignement supérieur stagne, voire est en train de reculer alors même que le nombre d'étudiant-e-s ne cesse de croître. On parle d'«autonomie» et pense économies, on dit efficacité et veut moins de démocratie. C'est le canton de Fribourg qui fait figure d'avant-garde avec la révision de sa loi universitaire de fin 1997. Dans le canton de Vaud un projet semblable a été retiré en 1997 suite aux mobilisations estudiantines sur le site de Dorigny. Quant à la République de Genève, elle vient de se doter d'une nouvelle loi universitaire alors que le projet a été fortement contesté par la Conférence universitaire des associations d'étudiant-e-s (CUAE). La droite bourgeoise dans les différents cantons n'en démord pas et elle n'abandonnera pas non plus l'autre but visé par les contre-réformes qu'elle prône : le rapprochement entre université et monde des affaires.

Le projet «Kleiber»

C'est dans cet esprit que le secrétaire d'Etat à la science et à la recherche, Charles Kleiber,

lance son projet de «mise en réseaux» des universités suisses en 1997. L'objectif est triple : créer des «pôles d'excellence» dans les branches de la haute technologie, abandonner les subventions fédérales en faveur d'un financement alternatif et introduire la concurrence entre les universités. C'est la nouvelle loi sur l'aide aux universités (LAU) votée fin 1999 par les Chambres qui entérine ce virage. Au chapitre des «pôles d'excellence», le rapprochement entre les universités de Lausanne et de Genève est l'occasion rêvée pour les technocrates de Berne qui poussent en faveur d'un «projet triangulaire» incluant l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). L'Arc lémanique deviendra un point fort des dites «sciences de l'homme» (dont notamment les biotechnologies) au détriment des sciences humaines dont la rentabilité ne se mesure pas en «spin-offs» ou autres contrats entre les hautes écoles et les entreprises. Quant au mécanisme de financement, il est pervers. Désormais, ce ne sont plus les besoins de chaque université qui comptent pour déterminer l'aide financière de la Confédération mais des critères tels que le nombre d'étudiant-e-s ou la part des fonds tiers (surtout privés) dans le budget. Ce changement fait écho au troisième axe fort de la nouvelle politique des autorités fédérales : la mise en concurrence des universités à travers l'argent. Compte tenu des critères sur lesquelles cette dernière repose, l'analyse de l'Union nationale des étudiant-e-s de Suisse résume bien la perspective envisagée : «De manière générale, la LAU constitue un pas vers des universités-entreprises avec des étudiant-e-s client-e-s».

PhMü

C'est un fait. La Suisse, pays dépourvu de matières premières et au niveau de vie élevé (en comparaison internationale), compte la matière grise comme un des piliers de son développement. Par ailleurs, nous avons besoin de la contribution des universitaires à la recherche de solutions pour gérer les principaux défis de notre société. Comment, étant donné ces contingences, se situer dans une optique socialiste au sujet de l'université ?

Désengagement de l'Etat

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il ne faut pas oublier que les universités sont surtout sous l'influence des règles qui régissent la recherche, monde relativement opaque. Toute personne visant une carrière académique devra avant tout soigner son CV scientifique, les compétences pédagogiques ne jouant presque aucun rôle. L'importance de la recherche dans notre société a crû **considérablement** en parallèle à l'accroissement du poids des technologies et des savoirs spécialisés dans tous les domaines. Les coûts de la recherche ont également augmenté, rendant de plus en plus difficile pour une université de taille modeste (que sont la plupart des universités suisses) de concilier excellence, polyvalence et indépendance. En effet, la recherche aiguise les appétits du secteur privé dans des domaines considérés comme stratégiques : biotechnologies, nanotechnologies, analyse financière pour ne citer que les plus médiatisés.

Du côté de l'enseignement, on observe des tendances contradictoires. Les besoins en qualifications pour le marché du travail augmentent, de même que les besoins en expertise dans notre société de plus en plus complexe. Dans un même temps, les investissements publics, par étudiant, diminuent en valeur réelle. Parallèlement, il se crée un marché de la formation très lucratif et attirant de plus en plus certains investis-

seurs qui se concentrent sur des segments considérés comme rentables : gestion d'entreprise, formation continue très ciblée, enseignement à distance. Les Anglo-Saxons sont particulièrement actifs sur ce «marché», qui offre des perspectives importantes de profit s'il est inclus dans les négociations pour l'extension de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services) à l'OMC.

Ces diverses pressions incitent les universités à rechercher des partenariats et à développer les mises en réseau. Cette tendance n'est pas négative en soi, mais peut se caractériser par une diminution de la transparence, une privatisation des résultats de la recherche et des rationalisations excessives aux dépens de l'accessibilité des études et de la diversité des approches.

La nécessaire démocratisation

Où en est l'université comme lieu de la liberté académique et du recul critique par rapport aux enjeux politiques à court terme ? En supposant que ce «lieu» ait jamais existé, il est en danger, en partie à cause des pressions susmentionnées, mais aussi en raison de la résistance au changement dont fait preuve le système académique. L'enseignement académique est probablement l'une des activités humaines qui a le moins évolué depuis le Moyen Age ! Il y a des exceptions, en nombre croissant, mais elles ne changent en rien la tendance majoritaire. Même si la notion de qualité est difficile à définir, il devient urgent de réformer en profondeur l'enseignement universitaire et de l'ouvrir, entre autres pour tenir compte des besoins de plus en plus diversifiés des personnes souhaitant effectuer une formation, initiale ou en perfectionnement.

Pour faire face à la demande accrue en formation supérieure, la Suisse a décidé de développer les Hautes écoles spécialisées (HES). Mais, sauf exceptions, les nouvelles HES sont des institutions qui existaient déjà, et

universités suisses ?

Uni délaissée cherche partenaire économique

2,14% des étudiants et étudiantes sont allés voter à l'Université de Genève lors des dernières élections pour les conseils délibératifs. Comment, dès lors, expliquer ce désintérêt qu'affichent les étudiants à défendre leurs conditions d'études ? Il faut peut-être se tourner vers les mutations qui touchent l'Université pour comprendre en partie l'origine du problème.

On assiste actuellement à un changement capital des buts de l'Université : celle-ci est en train de devenir un lieu de passage où l'individualisme se fait grandissant. La société libérale influence le comportement de la communauté universitaire : la rentabilité devient le maître mot. Et la saine barrière entre les mondes économique et académique se fait de plus en plus floue. Les entreprises recrutent les étudiants dans le hall même de l'Université; les

mécanismes des entreprises (conseils d'administration, contrat de prestations) sont appliqués à l'Université; le processus de professionnalisation des enseignements de l'Université rapproche de plus en plus celle-ci des écoles professionnelles; la distinction entre Haute Ecole Spécialisée (HES) et Université s'estompe. Tout cela au détriment d'une recherche fondamentale et désintéressée.

Ces changements structurels ont immanquablement des répercussions sur le comportement des étudiants et des étudiantes. Désormais, l'on choisit de moins en moins sa formation en fonction de ce qui nous intéresse que selon les débouchés qu'elle assure. L'acquisition de culture générale est balayée par la préoccupation d'obtenir un diplôme garantissant un emploi sûr. Cela au détriment de la constitution

d'esprits critiques et indépendants.

D'autre part, les compétences et l'influence attribuées aux étudiants n'incitent pas non plus à une mobilisation. Soit les organes participatifs n'ont de participatif que leur nom, soit ils ne font preuve que de peu de compétence. Rarement les évaluations des enseignants, pourtant obligatoires à l'Université de Genève, ne sont prises en compte par les professeurs.

Il est donc essentiel que l'Université reste un lieu d'acquisition de connaissances et de débats. Pour cela, il faut donc que les étudiants se mobilisent et exigent une participation active dans les organes de décisions. C'est à ce prix que des conditions d'études décentes seront assurées, et que le principe fondamental d'universalité de l'Université pourra être préservé.

Stéphanie Lammar

souvent avec un bilan appréciable. Leur transformation en HES, et l'augmentation de leur offre de formation ainsi que de leur activité de recherche appliquée, ne peut fonctionner que si on y investit des moyens massifs, ce qui n'est malheureusement pas le cas, risquant de faire de cette réforme une mascarade désastreuse.

Enfin, les socialistes ont toujours posé comme principe fondamental la démocratisation des études. Malheureusement, le bilan est très mitigé et l'évolution actuelle n'est pas réjouissante. Si les cursus de licence sont relativement accessibles (et encore!), il n'en va pas de même des masters prestigieux... et coûteux, donc inaccessibles pour celles et ceux dont les ressources financières sont faibles.

Quelle perspective ?

Ces quelques constats montrent que les socialistes feraient bien de s'intéresser de très près à l'enseignement supérieur en général (universités et HES), ainsi qu'à la recherche, et de ne pas laisser ce champ aux universitaires, aux multinationales ou à la droite. Nous devons nous engager en faveur d'une application concrète des principes suivants:

- démocratisation réelle des études de base et de la formation continue, avec une promotion active du perfectionnement, par le biais de bourses d'études suffisantes (nombre et montants) et de congés-formation;
- adaptation de l'organisation de l'enseignement supérieur à la diversification des besoins: formation en cours d'emploi, validation d'acquis antérieurs, reconnaissance mutuelle des diplômes étrangers;

- développement d'une culture d'évaluation des activités universitaires, dans une optique d'amélioration et de promotion de la qualité et de la pertinence des activités objets de recherche et d'enseignement;
- soutien actif des pouvoirs publics aux activités de recherche d'intérêt public et portant sur des enjeux de société, à l'abri de la pression des intérêts privés et de la rentabilité à court terme;
- clarification des relations entre universités et pouvoirs publics par le biais de conventions de partenariat, qui permettent un véritable contrôle démocratique et une transparence tout en accordant une autonomie suffisante à l'institution;
- accompagnement des mises en réseau par des mesures concrètes empêchant les discriminations dans l'accès aux prestations d'enseignement et de recherche (réduction du prix des transports, mise à disposition des logements à prix abordable, etc.);
- ouverture à la collaboration entre universités et partenaires extérieurs, y compris privés, à des conditions strictes de transparence, de sauvegarde de la propriété publique des résultats et de la rétrocession des gains dans un pot commun.

Nous vivons à l'ère de la société du savoir; il est donc plus qu'urgent que nous, socialistes, nous intéressions aux conditions de production des savoirs et de leur redistribution équitable, et que nous exigions des universités qu'elles contribuent réellement à la démocratisation du savoir et des compétences.

Sami Kanaan, député au Grand Conseil genevois



Les auditoires transformés en AG, noyau primaire du mouvement.

La Déclaration de Bologne : réforme nécessaire ou piège ?

Présenté comme une adaptation au contexte international, ce projet accélère la mise en cause de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Les buts de la Déclaration de Bologne sont de prime abord intéressants. Partant du constat que la mobilité étudiante est un enrichissement nécessaire à une formation universitaire, les chefs d'Etat européens ont adopté cette charte visant à promouvoir la mobilité en Europe par une harmonisation des systèmes de formation de degré tertiaire universitaire. Cette harmonisation doit se faire selon le modèle anglo-saxon où les études sont divisées en deux diplômes : le bachelors (BA), obtenu après trois ans d'études et le mastère (MA), après deux ans supplémentaires.

Harmonisation anti-démocratique

La promotion de la mobilité est nécessaire et une harmonisation peut être un des moyens de la favoriser. Néanmoins, à y regarder de plus près, cette Déclaration de Bologne est assez insidieuse. Il s'agit en fait de «rendre le système européen compétitif» afin qu'il «puisse fournir à l'économie les diplômés dont elle a besoin» (Déclaration de Bologne).

Satisfaire les «besoins de l'économie» n'est pas le seul rôle de l'université qui, en tant que service public remplit d'autres fonctions (notamment la satisfaction du droit

fondamental à la formation). La Déclaration de Bologne tendrait plutôt à faire de la formation un bien de consommation comme un autre, suivant en cela les recommandations de l'OMC et l'AGCS (Accord général sur le commerce et les services).

De peur de rester seule au milieu de l'Europe, la Suisse suit le modèle «Bologne». Malheureusement, sa mise en œuvre se déroule de façon complètement chaotique : l'université de St-Gall a déjà revu ses plans d'études, de même que de nombreuses facultés ailleurs en Suisse, alors que d'autres n'ont pratiquement reçu aucune information. La CRUS (Conférence des recteurs) a bien édicté des lignes directrices, mais celles-ci sont arrivées après les premières mises en œuvre. Où est l'harmonisation prévue ? Aucun parlement ne s'est encore occupé de cette réforme, qui se fait dans l'opacité et sans légitimation démocratique. De nombreuses questions, pourtant fondamentales, restent toujours sans réponse : comment financera-t-on la réforme ? Quelle adaptation des spécificités du système suisse de formation (formation professionnelle duale, tertiaire non universitaire des HES) ? Par ailleurs, il ne faut pas non plus céder à l'euphorie proeuropéenne : la Déclaration de Bologne est adaptée de

façon si différente dans ses pays signataires qu'on ne peut pas vraiment parler d'harmonisation. Le Danemark par exemple, qui a fait de mauvaises expériences avec le système bachelors/mastère, est en train de reconsidérer sa position.

Opposition des étudiant-e-s

Les étudiants suisses (par la voix de l'UNES) se sont opposés depuis le début à la réforme et constatent que la Déclaration de Bologne pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Certains plans d'études conformes à «Bologne» prévoient une sélection et un *numerus clausus* entre le bachelors et le mastère. Nombre d'étudiants seraient donc exclus du mastère, qui pourtant doit correspondre au niveau actuel des licences ou diplômes suisses. Plus grave, cette dernière équivalence n'est pas clairement reconnue : il n'est pas exclu que ce soit le bachelors qui devienne le diplôme standard, pour que les entreprises puissent bénéficier au plus vite des services des diplômés. Si tel devait être le cas, il y aurait une perte évidente de qualification (passage d'une licence actuelle obtenue après quatre à six ans d'études à trois ans de bachelors). De plus, il est à craindre de voir les bourses allouées aux seuls étudiants de bachelors et les mastères taxés à prix coûtant, avec de lourds effets d'exclusion sociale.

Outre les risques qu'elle porte en elle, la Déclaration de Bologne n'offre pas de réelles perspectives pour les réformes nécessaires dans les hautes écoles suisses : promotion de la mobilité, de la relève académique, de l'interdisciplinarité, de l'égalité des sexes et de l'égalité des chances dans l'accès aux études (voir les problèmes actuels de logement étudiant). De nombreux chantiers restent donc à poursuivre ou à ouvrir, sans compter que leur financement n'est pas assuré : les cantons universitaires ne sont plus en mesure d'assumer seuls les investissements nécessaires et la Confédération qui devrait prendre le relais commence à sentir les effets du frein à l'endettement.

Jean Christophe Schwaab

Les bourses s'effacent au profit des prêts

Entre 1978 et 1998, le nombre d'étudiants des universités et des deux écoles polytechniques suisses est passé de 56'000 à 89'000. Dans le même temps, le volume réel des bourses accordées à ces mêmes étudiants n'a que faiblement augmenté, de 250 à 286 millions de francs. En vingt ans, la part des étudiants universitaires bénéficiant d'une bourse a chuté de 22% à 14% !

Parallèlement, l'idée de remplacer les

bourses (sommes non remboursables) par des prêts fait son chemin. Les cantons de Lucerne et du Valais ont déjà franchi le pas. Dans plusieurs cantons (Zurich, Berne, Vaud, Fribourg, Bâle-Ville) des initiatives parlementaires allant dans ce sens ont été déposées ces dernières années. Il faut s'opposer avec vigueur à cette tendance qui ne fera que creuser les inégalités entre les étudiants.

Réd.

sources: http://www.vss-unes.ch/soko/rapport_nordmann.rtf

Vote sur l'assurance chômage: un test pour la gauche et le mouvement syndical

La votation du 24 novembre sur la réduction des prestations de l'assurance chômage marque un temps fort du conflit entre capital et travail en Suisse.

La Suisse ne connaît pas de véritable protection contre le licenciement, même lorsque celui-ci est reconnu comme abusif par un tribunal. Dans un tel cas, l'employé lésé devra se contenter d'une compensation financière équivalant au maximum à six mois de son dernier salaire. Par ailleurs, notre pays ne connaît pas de dispositif fédéral pour venir en aide aux chômeurs en fin de droit. Ceux-ci doivent être pris en charge par les communes et les cantons, par le biais de prestations d'assistance, sous conditions de revenus et de fortune. La variation du degré de couverture offert par l'assurance chômage agit donc sur le plan de la solidarité confédérale, en péjorant ou en améliorant la situation économique et sociale des régions qui connaissent un taux de sans emploi supérieur à la moyenne nationale. L'importance des prestations exerce également un effet direct sur les exigences des chômeurs en termes de conditions de travail et de rémunération, et permet donc d'exercer une pression plus ou moins forte sur l'ensemble des salariés.

Recul social

La révision de la loi qui nous est proposée le 24 novembre est malheureusement sans équivoque. Le doublement de

la période minimale de cotisations qui est nécessaire pour ouvrir un droit aux prestations, et le raccourcissement de 520 à 400 jours de la durée maximale d'indemnisation pour les chômeurs de moins de 55 ans, montrent clairement que la droite exige à nouveau davantage de flexibilité des travailleurs et une pression générale sur les salaires. Si les nombreuses études financées par les milieux économiques montrent assez clairement une hausse des retours à l'emploi parmi les chômeurs de longue durée pour les périodes qui précèdent ou qui suivent la fin de l'indemnisation, elles se taisent sur la durabilité de ces emplois et surtout sur le taux d'activité et le niveau de rémunération obtenu. Une vaste étude portant sur la situation de 1013 personnes une année après leur arrivée à la fin de leurs droits aux indemnités en 1998, avait pourtant montré une réalité décoiffante. Seules 516 en effet avaient un emploi régulier, et la moitié de ce nombre gagnait moins qu'avant la période de chômage, soit trois ans auparavant. Un tiers de ces 516 personnes percevait même un salaire inférieur à leurs dernières indemnités de chômage.

Poudre aux yeux

Ces diminutions de prestations,



Pas de mouvement sans leader, pas de foule sans harangue.

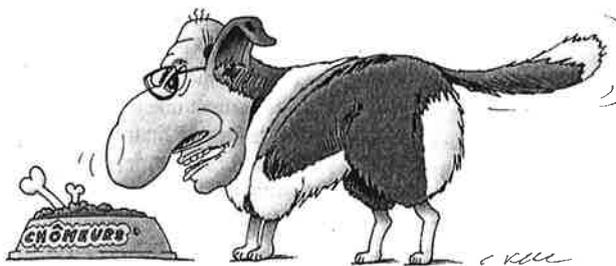
qui correspondent à des économies d'environ 400 millions, ne sont pas contrebalancées par les quelques améliorations mineures qui représentent un coût marginal de seulement quelques dizaines de millions. Pire, le montage financier ne garantit même pas l'équilibre du fonds fédéral de compensation. Le passage de 3% à 2% des cotisations sur le salaire assuré, soit une diminution de recettes de près de deux milliards, conjuguée à la suppression de la cotisation de solidarité sur les salaires supérieurs à fr. 106'800.-, qui représente une perte supplémentaire de 270 millions, font que le compte global de l'assurance ne peut être équilibré qu'à la condition que le taux de chômage se situe aux alentours de 2%. La morosité économique actuelle a déjà provoqué une remontée du taux qui se situe aujourd'hui à 2,9%. Qu'elle perdure et les déficits se creuseront à nouveau, obligeant les autorités à rehausser le taux de cotisation. Il ne fait guère de

doute que certaines des propositions que le Secrétariat à l'économie (SECO) avait faites au Conseil fédéral à fin 2000, et que celui-ci avait provisoirement écartées, reviendront d'actualité. Les mesures envisagées allaient d'une privatisation partielle de l'assurance jusqu'à une modulation des cotisations en fonction du risque encouru, en passant par la diminution du montant des indemnités ou la restriction du droit pour les requérants d'asile.

Dans notre pays, consensus oblige, il est rare que la droite parlementaire impose une modification légale qui ne comporte que des péjorations et ne fasse aucune concession à l'aile modérée de l'USS et du PSS. Si cette stratégie venait à réussir le 24 novembre, nul doute qu'elle renforcerait le camp de ceux qui, à droite, rêvent d'une réduction massive des prestations de la LaMal et d'un allongement significatif de l'âge donnant droit à l'AVS.

Michel Cambrosio

LES NOUVELLES AVENTURES DE **LACI** CHEF FIDÈLE DU DÉMANTÈLEMENT SOCIAL



Peut-on maîtriser les coûts de l'assurance maladie ?

Avec la LAMal, la population suisse bénéficie d'un accès généralisé aux soins. Pourtant cette loi est anti-sociale et elle ne permet pas de maîtriser les coûts.

Il faut savoir que la hausse des coûts est inéluctable. Les raisons tiennent à la fois à la démographie, au progrès scientifique et technique, aux revalorisations salariales. Le fait de vivre plus longtemps allonge la période durant laquelle chaque individu sollicite potentiellement le système de santé et augmente la fréquence de certaines maladies chroniques ou dégénératives. Aujourd'hui, grâce aux efforts des scientifiques, on peut soigner ou survivre avec des affections qui conduisaient à la mort il y a quelques années (notamment maladies cardio-vasculaires ou psychiatriques, cancers). Ces progrès – souvent très médiatisés – induisent aussi une demande de la part de la population et poussent le public à considérer la santé comme un droit et la maladie comme un spectre à éloigner à l'infini. Enfin, ces développements poussent les soignants à accroître leurs compétences et à élever le niveau de leur rétribution.

Des primes qui grimpent

La hausse des primes entre 2002 et 2003 atteint 9.6% en moyenne suisse (de 5.6% à 13.4% selon les cantons). Elle s'explique surtout par trois causes :

1. les primes doivent permettre de couvrir l'évolution des coûts en 2003 (environ 5%).
2. les assureurs constituent des réserves et des provisions correspondant à la moitié de la hausse, soit 2.5%. En résumé, les réserves permettent aux assureurs de payer les prestations alors même que les primes n'ont pas été encaissées (ils prétendent que 15% à 20% de leurs assurés paient avec retard); les provisions sont des montants reportés servant à payer des prestations sur l'exercice comptable suivant.
3. les assureurs ont globalement réalisé des pertes financières en 2001 d'environ 800 millions qu'il s'agit de compenser.

L'initiative socialiste «pour la santé à un prix abordable»

L'initiative, dont la votation est prévue pour 2003, propose pour maîtriser les coûts, de renforcer les compétences de la Confédération en matière de planification, de tarifs, d'autorisations de pratiquer et de budget global.

Il est également prévu de remplacer l'actuelle «taxe de santé» (les primes par tête) par des cotisations dépendantes du revenu et de la fortune (en tenant compte des charges familiales). Pour la plus

grande partie des ménages, cette initiative représente le plus grand rabais fiscal de l'histoire.

Enfin, la hausse de la TVA devrait rester très modeste. Le peuple suisse a accepté «1% de TVA pour l'AVS», il pourrait accepter un pourcentage équivalent pour l'assurance maladie. Il faut savoir que 63% des Suisses acceptent le principe d'une prime proportionnelle au revenu.

Assuré n'est pas consommateur

Selon les assureurs, la maîtrise des coûts passe par un renforcement des principes du marché (concurrence, liberté de acteurs). Or, nombre de caractéristiques essentielles de ce qui définit un marché sont absentes du secteur de la santé comme notamment une concentration du pouvoir et du savoir chez les offreurs de prestations, un financement assuré solidairement par des tiers (assurés, pouvoirs publics), une situation de faiblesse du demandeur ou une planification de l'offre par l'Etat. La santé ne peut pas être un domaine où les assurés agissent comme des consommateurs achetant une voiture ou une télévision ! Comment peut-on imaginer qu'une personne décompensée, victime d'une crise cardiaque ou souffrant d'un cancer puisse déterminer son lieu de soins et son traitement en fonction de critères économiques ?

En réalité, la maîtrise des coûts passe par des modifications profondes dont voici quelques exemples :

1. Considérer que les affections à la santé font partie des risques de l'existence à assumer collectivement et mettre sur pied une assurance sociale au financement centralisé et reposant sur une base solidaire (fiscalité ou des primes en fonction des ressources financières des ménages).

2. Transformer les assureurs en caisses de compensation en leur allouant une partie des montants encaissés en fonction de leur portefeuille d'assurés. La concurrence stérile que se livrent les assureurs dans l'assurance de base génère d'inutiles coûts de transactions, de publicité et de courtoisie.

3. Revoir la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons dans le sens d'un renforcement des pouvoirs de l'Etat fédéral notamment en matière de planification des hôpitaux et des équipements lourds.

4. Coordonner les activités des acteurs (médecins, hôpitaux, etc.) dans le cadre d'un véritable travail en réseau autour du patient.

5. Promouvoir le système du médecin de famille et introduire le carnet de santé afin de limiter autant que possible le tourisme médical.

6. Baisser le prix des médicaments, encourager les importations parallèles, les génériques et les paquets plus petits.

Enfin, voici une dernière réflexion. Le secteur de la santé connaît une forte croissance et génère des ressources financières importantes : faut-il dès lors s'étonner que les assureurs et les partis de droite veulent le privatiser au maximum ?

Fabrice Ghelfi

brève

Le révéral recteur

«J'ai fait un rêve...». C'est ainsi que Jean-Marc Rapp, recteur de l'Université de Lausanne, a commencé son discours lors de la séance inaugurale de l'année académique. Si Martin Luther King rêvait d'une université démocratique et ouverte aux étudiants noirs, les rêves ont bien changé : Jean-Marc Rapp a, pour sa part, évoqué l'excellence et la compétitivité de la place universitaire Lausannoise sur la scène internationale. MLK aurait-il été récupéré par JMR ?

brève

Humour jaune

Samedi 19 octobre, au congrès du Parti socialiste suisse, notre estimé camarade Moritz s'est fendu d'un discours où l'humour avait pignon sur rue. Malgré tous ses efforts, les Romands n'ont guère ri et n'ont applaudi que mollement. Dans les rangs de la Jeunesse socialiste, sermonnés qu'ils avaient été par Madame la Présidente suite à leur communiqué de presse demandant la tête de Leuenberger, on ne disait mot. Quelques jours plus tard, plus personne ne croit à l'humour de notre ministre. La Poste veut supprimer la grande majorité de ses centres de tri. Le démantèlement du service public continue son bonhomme de chemin malgré le coup de semonce du refus de la LME. Des milliers d'emplois passeront à la trappe et le camarade Moritz applaudit, lui, des deux mains.



Place Saint-François: Pas de négociations, pas de circulation.

brève

Zizanie dans le métro

La Banque cantonale vaudoise à nouveau recapitalisée par l'Etat à hauteur de 1 milliard 250 millions. A qui la faute ? Seule une enquête pénale sera à même de déterminer les responsabilités. Enquête que ne veut évidemment pas la droite du canton de Vaud, il y a risque d'éclaboussures ! Mais le plus stupéfiant dans cette histoire, c'est quand même l'attitude des libéraux. Alors que le système qu'ils préconisent a conduit à cette débâcle, ils ne trouvent rien de mieux que de tirer à boulets rouges contre le projet de métro lausannois M2. Celui-là a un coût, certes, mais aussi des retombées économiques non négligeables, comme le prouve l'engagement du Centre patronal vaudois dans la campagne. Cherchez l'erreur ! Que veulent donc les libéraux ? Faire de l'œil à l'arrière-pays, réticent à ce projet ? Si l'on considère Philippe Leuba, député ultra-libéral s'il en est, ce ne sont pas ses capacités d'arbitre de foot qui lui feront gagner en sympathie. Il ne lui reste donc que la démagogie.

Chère inconnue

Loin des turbulences qui agitent le landernau politico-médiatique au sujet de la succession de Ruth Dreifuss au Conseil fédéral, loin des stratégies et des manœuvres politiciennes, des destins se nouent et se déjouent. Des destins ordinaires, bien sûr, pas ceux des personnes appelées aux plus hautes fonctions politiques. Je pense en particulier à ces femmes, ouvrières chez Iril, chez Veillon, ou à La Poste, qui ont perdu leur emploi ou qui se battent pour le garder.

J'imagine qu'elles ont un peu le même visage, le même horaire, la même fiche de paie. Un travail à temps partiel, une famille à gérer, des fins de mois parfois difficiles. Et puis, quand s'annoncent les ralentissements économiques ou les processus de rationalisation, quand les directeurs se prennent à parler de secteurs en crise, d'économie à réaliser, de cherté de la main-d'œuvre indigène, etc., l'histoire nous montre qu'à chaque fois elles sont les premières dont l'emploi est menacé.

Chez Iril, l'entreprise a fermé, préférant externaliser sa production, chez Veillon,

la direction souhaite licencier 200 personnes, à La Poste, l'exigence de rentabilité contraint à la suppression de 3000 emplois.

On leur dit, à ces femmes, qu'elles vont pouvoir retrouver du travail ; on leur promet que dans les grandes surfaces de la région, on cherche des caissières ou des vendeuses. Parfois même, on leur assure qu'elles pourront bénéficier d'un plan social généreux. Mais peut-être que leur travail leur plaisait, à ces femmes-là. Que malgré la répétitivité de la tâche, elles se sentaient bien dans leur entreprise, à travailler en équipe, qu'elles aimaient la pause avec leurs collègues, qu'elles pouvaient parler de leurs enfants, s'informer sur ceux des autres, se donner un coup de main en cas de pépin. Que leur vie s'est construite là, entre jours ordinaires et journées particulières...

Chères inconnues de chez Iril, de chez Veillon ou des centres de tri postaux, anonymes dans les tourmentes du marché globalisé, vous êtes injustement les grandes victimes de la dureté du monde économique.

Géraldine Savary



Pierre Bourdieu

«L'école [...] serait la voie royale de la démocratisation de la culture, si elle ne consacrait, en les ignorant, les inégalités initiales devant la culture et si elle n'allait souvent – en reprochant par exemple à un travail scolaire d'être trop «scolaire» – jusqu'à dévaloriser la culture qu'elle transmet au profit de la culture héritée qui ne porte pas la marque roturière de l'effort et a, de ce fait, toutes les apparences de la facilité et de la grâce.»

P. Bourdieu et J.-C. Passeron, **Les Héritiers**, 1964.

AGENDA

9 novembre 2002

Se souvenir et réagir

1902-2002 sur la plaine de Plainpalais, témoins de 100 ans de luttes ouvrières

GSsA - Fusillade du 9 novembre 1932, répression par les escadrons de l'armée de la grève de 1902: la mémoire est nécessaire pour réagir à la militarisation globale du présent.
Plaine de Plainpalais, Genève, 11h00-21h00

14 novembre 2002

Antimilitarisme et insoumission

Quelles alternatives aux interventions armées

Conférence avec René Cruse, ancien pasteur et secrétaire du Mouvement international de la réconciliation (MIR), et Michel Monod, Centre Martin Luther King.
Uni-Mail, salle MR060, Genève, 20h00

14 novembre 2002

La Bourse ou la vie!

Dettes - enjeux et perspectives

ATTAC-VAUD - Conférence-débat avec Eric Toussaint
Le Cazard, Pré-du-Marché 15, Lausanne, 20h00

20 novembre 2002

De la terre à l'assiette

Quelle sécurité alimentaire?

Conférence avec Fernand Cuhe et Patrice Mugny.
Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville, Le Sentier, 20h00

21 novembre 2002

Non-violence dans l'éducation

Un moyen de prévenir la violence

Conférence avec Jean-François Dorsaz, psychologue pour enfants et adolescents à l'Etat du Valais, et Chantal Furrer-Rey, Centre Martin Luther King.
Uni-Mail, salle MR060, Genève, 20h00

28 novembre 2002

Culture de la non-violence

Rompre avec la philosophie de la violence

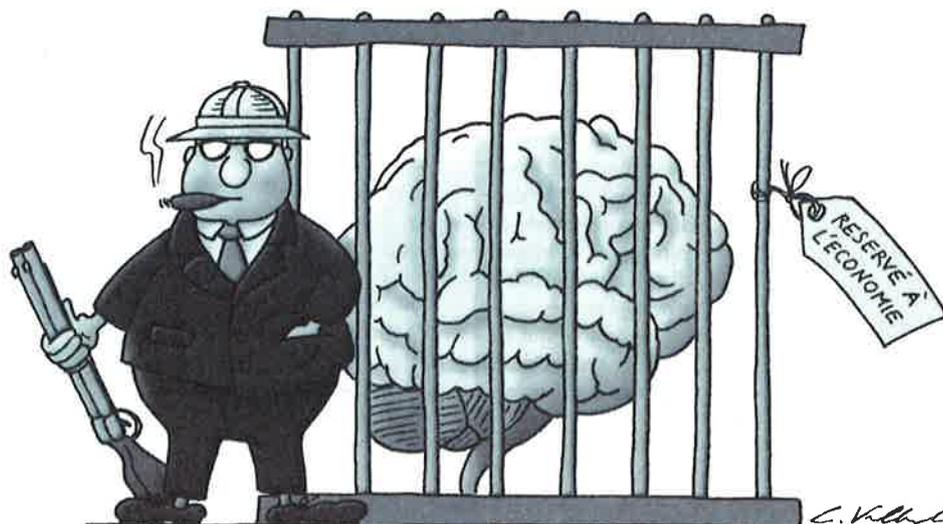
Conférence avec Jean-Marie Muller, écrivain, fondateur du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN), et Philippe Beck, Centre Martin Luther King.
Le Cazard, Pré-du-Marché 15, Lausanne, 20h00

numéro 6, novembre 2002

PAGES DE GAUCHE

DOSSIER

POLITIQUE UNIVERSITAIRE



Chollet

La Corbatière 167

2314

La Sagne (NE)

JAB

1002 Lausanne

Antoine